

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Luxe-Freelance.com – Clients

Dernière mise à jour : 26 avril 2026

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les modalités de recours aux services proposés par la plateforme **Luxe-Freelance.com** (ci-après « la Plateforme ») par les utilisateurs agissant en qualité de clients.

La Plateforme permet la mise en relation entre clients et freelances sélectionnés dans des domaines liés aux services haut de gamme, au conseil, à la création et aux prestations spécialisées.

2. Acceptation des CGV

Toute utilisation des services de la Plateforme en qualité de client implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

3. Rôle de la Plateforme

Luxe-Freelance.com agit en qualité d'intermédiaire technique de mise en relation.

La Plateforme n'est pas partie aux contrats conclus entre clients et freelances et n'intervient pas dans l'exécution des prestations, sauf dans le cadre du système de paiement sécurisé (escrow).

4. Services proposés

La Plateforme permet notamment :

- La recherche et sélection de freelances vérifiés
 - La mise en relation avec des prestataires qualifiés
 - La gestion de projets et missions
 - Un système de paiement sécurisé (escrow)
 - Des services de recrutement et de placement CDI
-

5. Création de mission et mise en relation

Le client publie ou sélectionne une mission via la Plateforme.

La Plateforme peut proposer des freelances correspondant aux besoins exprimés.

Le client reste seul décisionnaire du choix du prestataire.

6. Prix et commission de la Plateforme

L'utilisation de la Plateforme entraîne l'application de frais de service et/ou commissions.

Une commission est prélevée par Luxe-Freelance.com sur chaque transaction réalisée via la Plateforme.

Le taux de commission est communiqué au client avant validation de la mission et peut varier selon les services proposés.

7. Système de paiement sécurisé (Escrow)

La Plateforme met en place un système de paiement sécurisé dit « escrow ».

Le fonctionnement est le suivant :

1. Le client procède au paiement de la mission
2. Les fonds sont bloqués sur un compte sécurisé
3. Le freelance réalise la prestation
4. Le client valide la mission ou celle-ci est réputée acceptée après un délai défini
5. Les fonds sont libérés au freelance, déduction faite de la commission de la Plateforme

En cas de litige, les fonds peuvent être suspendus jusqu'à résolution du différend.

8. Validation des prestations

La validation d'une mission peut être :

- Explicite, via validation du client
 - Tacite, en l'absence de contestation dans un délai défini (généralement 7 jours)
-

9. Annulation et litiges

Les conditions d'annulation d'une mission peuvent varier selon les accords entre client et freelance.

En cas de litige, la Plateforme peut intervenir en qualité de médiateur sans obligation de résultat.

La décision finale de libération des fonds dans le cadre de l'escrow appartient à la Plateforme en cas de conflit non résolu.

10. Interdiction de contournement

Il est strictement interdit de contourner la Plateforme afin de réaliser des transactions hors système dans le but d'éviter les commissions.

Toute violation peut entraîner :

- Suspension du compte
- Perte d'accès aux services
- Actions légales

Cette interdiction s'applique pendant la relation contractuelle et jusqu'à 24 mois après la dernière mise en relation.

11. Recrutement et placement en CDI

La Plateforme peut agir en qualité d'intermédiaire dans le cadre de recrutements en contrat à durée indéterminée (CDI) entre entreprises clientes et utilisateurs freelances.

En cas de conclusion effective d'un contrat de travail (CDI) résultant d'une mise en relation initiée via la Plateforme, une commission de placement est due à Luxe-Freelance.com.

Cette commission est fixée à 20% de la rémunération annuelle brute ou des honoraires de placement convenus avec l'entreprise partenaire.

La commission est due uniquement si le recrutement est directement issu d'une mise en relation effectuée via la Plateforme.

12. Responsabilité

La Plateforme n'est pas responsable :

- de la qualité ou de l'exécution des prestations réalisées entre utilisateurs
 - des litiges entre clients et freelances
 - des décisions de recrutement ou d'embauche prises par des entreprises partenaires
-

13. Données personnelles

Les données personnelles des clients sont traitées conformément à la réglementation en vigueur (RGPD) et à la Politique de Confidentialité de la Plateforme.

14. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout litige relève des juridictions compétentes du siège social de la société exploitant la Plateforme.

15. Contact

Pour toute question relative aux présentes CGV :

Email : contact@lux-freelance.com

© Luxe-Freelance.com – Tous droits réservés.